

Lisieux, le 26 Mai 2016

Madame, Monsieur,

La sécurité de vos commerces est l'affaire de tous. C'est la raison pour laquelle, la Chambre de Commerce et d'Industrie Seine-Estuaire - Délégation du Pays d'Auge, en partenariat avec les services de la Préfecture, la Police et la Gendarmerie, vous propose d'adhérer à « Vigicommerce ».

Ce dispositif est un système d'alerte par SMS qui consiste à informer les commerçants, des délits commis dans un établissement à proximité. L'alerte est émise exclusivement par les Forces de l'Ordre, après contrôle des faits avérés.

La liste des infractions couvertes par l'alerte est volontairement limitée à celles qui sont connues pour être souvent perpétrées sur un mode réitératif, à savoir :

- Vols à main armée,
- Vols avec violence,
- Vols à l'étalage commis en bande,
- Escroqueries (par faux moyens de paiement...).

Ce SMS d'alerte contiendra des informations comme le lieu, la date, l'heure des faits, le mode opératoire, des conseils de prudence...

Ce dispositif s'adresse à vous !

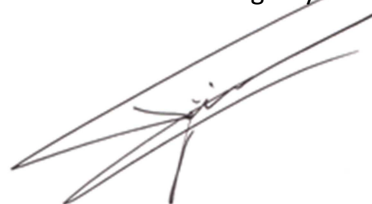
En adhérant à « Vigicommerce », vous disposerez du système d'alerte par SMS et d'une vitrophanie. Celle-ci a pour but d'être dissuasive auprès des délinquants et de rassurer les clients.

La prestation est gratuite pour les adhérents des unions commerciales du Pays d'Auge. Dans les autres cas, les frais d'adhésion s'élèvent à 30€ TTC pour toute la durée du contrat (2 ans).

Si vous souhaitez adhérer à « Vigicommerce », il vous suffit de retourner le bulletin d'adhésion ci-joint, complété et signé, à l'intention du Service Commerce de la CCI Seine-Estuaire - Délégation du Pays d'Auge. Dès votre retour, nous vous ferons parvenir votre exemplaire du contrat d'adhésion.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Christian Fougeray



Président de la CCI Seine-Estuaire
Délégation du Pays d'Auge